

Modifier un contrat existant

Si un contrat est déjà en cours pour un client, et qu'il demande un nouveau service ou doit payer une nouvelle cotisation, il est possible de modifier un contrat en cours, et de simplement ajouter une ligne sur le contrat.

- Cliquez sur "Modifier" et ajouter une ligne d'article :

Contrat client / Cotisation Annuelle Démo

Sauvegarder Annuler

Mode de paiement Fiscal Position

Bail

Payment Terms

Responsable Administrator

Journal Customer Invoices (CHF) Liste de prix Public Pricelist (CHF)

Date de la prochaine facture 01. 03. 2022 Date de fin

Factures récurrentes Other Information

Article	Description	Quantité	Unité de Mesure	Prix automatique?	Prix Unitaire	Sous-total	Date de début	Date de fin	Date de la prochaine facture	Date de dernière facture
+ Cotisation	Cotisation Période couverte : du #START# au #END#	1.00	Unit(s)	<input type="checkbox"/>	100.00	100.00	05. 02. 2021		01. 03. 2022	28. 02. 2022

Ajouter une ligne

Il est possible de combiner un article avec facturation mensuelle avec un article à facturation annuelle.

La facture obtenue par exemple donne une facture avec 2 lignes pour le mois concerné par les 2 lignes :

Facture en brouillon

Client Démo Cotisation
Bail
Conditions de paiement
Mode de paiement
Méthode d'arrondi d'espèces

Date de facturation 01. 02. 2021
Date d'échéance
Vendeur Administrator
Équipe commerciale Sales

Lignes de factures Autres informations Relances Clients

Article	Description	Compte	Quantité	Prix	Taxes	Sous-total
Cotisation	Cotisation Période couverte : du 01. 02. 2021 au 31. 01. 2022	6505 Cotisations	1.000	100.00		100.00 CHF
[RENT001] Loyer	[RENT001] Loyer Monthly rent 01. 02. 2021 to 28. 02. 2021	3000 Appartements Vergers	1.000	1'000.00		1'000.00 CHF

Montant HT: 1'100.00 CHF
Taxe: 0.00 CHF

Tandis que les factures suivantes n'auront que l'article correspondant à une récurrence mensuelle, jusqu'à l'année prochaine où la facture comportera à nouveau 2 lignes.

Revision #2

Created 16 March 2021 10:48:21 by Admin

Updated 31 March 2021 13:21:09 by Admin